SÉJOURS D'ÉTÉ DE LA BRIENANGISSIENNE

Séjours en camping pour les 6-11 ans!

Inscriptions à partir du 11 mars à 20h

sur espace-citoyens.net/brienangissienne

À LA MER!

Du 8 au 19 juillet à Merlimont (62)

Char à voile, kayak, vélo, pêche à pied Enfants nés de 2012 à 2018

À L'AVENTURE!

Du 22 au 26 juillet à Saint-Fargeau (89)

Paddle, course d'orientation, tir à l'arc Enfants nés de 2016 à 2018

À VÉLO!

Du 29 juillet au 2 août en Brie Nangissienne

Itinérance à vélo et activités variées Enfants nés de 2012 à 2015

Contact: sejours@brienangissienne.fr ou 07 56 21 48 38

brienangissienne.fr • (7)

Quelques réponses à vos questions

1/ Que dois-je donner à mon enfant pour partir?

Un trousseau vous sera remis lors de la réunion d'information du vendredi 7 juin 2024 à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Ouen-en-Brie.

2/Quelles activités y aura-t-il sur place? Séjour à la mer : char à voile, kayak, vélos, cerf-volant, pêche à pied ...

Séjour à l'aventure : paddle, mini-golf, baignade...

Séjour à vélo : Découverte du territoire à vélos, du Patrimoine et de ses chemins de randonnées, piscine...

Les animateurs proposeront des activités diverses et des veillées. Les enfants participeront aussi à la gestion de la vie collective (repas, courses...).

3/ Qui va s'occuper de mes enfants?

- 5 animateurs partiront avec un groupe de 36 enfants pour Merlimont.
- 4 animateurs encadreront un groupe de 24 enfants pour le séjour au lac du bourdon.
- 3 animateurs pour un groupe de 12 enfants en séjour itinérant vélo sur le territoire.

4/ Comment se déroule un séjour?

Ambiance conviviale, dans le respect du rythme de chacun, pour permettre aux enfants de profiter pleinement des activités proposées. Les enfants participent à l'élaboration des repas et à la création des menus. Ils sont aussi acteurs de la vie en collectivité (tâches journalières, faire la vaisselle...).

5/ À quelle heure peut-on venir déposer les enfants? Les enfants peuvent être déposés le matin dès que l'accueil de loisirs est ouvert. Le départ est fixé à 9h le lundi et le retour se fera après 17h le vendredi.

6/ Quels sont les moyens de communication entre les séjours et les parents ?

Des informations régulières seront affichées dans les accueils de loisirs concernés. Vous pourrez joindre l'accueil entre 17h et 19h pour des informations complémentaires.

7/ Si mon enfant a un régime particulier, peut-il participer aux séjours ?

Oui bien sûr ! S'il y a un PAI ou un traitement médical, il faudra nous fournir les ordonnances.

8/ Comment les enfants se rendent sur le camps ? Un transport en car sera assuré à l'aller et au retour.

9/ Quels tarifs?

Revenu fiscal	Tarifs séjours à la mer		
de référence / nb de parts	1enfant	2 enfants	3 et plus
>20 000 €	258,50€	232,65€	209,39 €
de 17 500 à 20 000 €	232,65€	209,39€	188,45€
de 14 500 à 17 500 €	206,80€	186,12 €	167,51 €
de 11 500 à 14 500 €	180,95€	162,86 €	146,57 €
de 6 000 à 11 200 €	155,10 €	139,59 €	125,63 €
<6 000 €	129,25€	116,33 €	104,69€

Revenu fiscal	Tarifs séjours à l'aventure et à vélo		
de référence / nb de parts	1 enfant	2 enfants	3 et plus
>20 000 €	112,50 €	101,25€	90€
de 17 500 à 20 000 €	101,25€	91,23 €	81€
de 14 500 à 17 500 €	90€	81€	72€
de 11 500 à 14 500 €	78,75€	70,88 €	63€
de 6 000 à 11 200 €	67,50 €	60,75€	54€
<6 000 €	56,25€	50,63€	45 €

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 11 MARS À 20H

sur espace-citoyens.net/brienangissienne

Pour toutes demandes : sejours@brienangissienne.fr ou 07 56 21 48 38

Séjours réservés aux enfants de 6 à 11 ans, fréquentant les accueils de loisirs de la Brie Nangissienne.

*Les enfants nés en 2018 devront obligatoirement avoir 6 ans le jour du départ. Les enfants nés en 2012 ayant 12 ans avant ou pendant le séjour ne pourront pas participer.